



MUTUALISER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES OUTILS DE PRÉVISION ET D'ALERTE

Raphaëlle Dreyfus, responsable du pôle Hydrométéo & Gestion de crise – SMIAGE

Le SMIAGE est une structure récente qui travaille pour le compte de ses membres : le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, 10 EPCI et 183 communes maralpines présentes sur son territoire. L'action publique doit être coordonnée pour faire face aux risques. Le SMIAGE participe au déploiement d'outils d'appui à la prévision des risques hydrométéorologiques et à une gestion de crise coordonnée.

LE SMIAGE, UN SYNDICAT QUI S'ORGANISE POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS EXTRÊMES

Le SMIAGE (Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin) situé à Nice dans les Alpes-Maritimes, couvre diverses missions déléguées ou transférées par ses membres : gestion des ouvrages hydrauliques, hydrométéo, travaux et planification.

En journée, les équipes hydrométéo veillent pour anticiper la plus petite des crises, alerter les municipalités et partenaires et permettre aux équipes de se préparer. Pour conserver une surveillance continue, une astreinte 7j/7 et 24h/24 est composée :

- ▶ D'une astreinte de décision, qui coordonne les équipes et se rend en Centre opérationnel départemental (COD) lorsque celui-ci est activé.
- ▶ D'une astreinte technique, organisée avec plusieurs veilleurs hydrométéo, référents ouvrages hydrauliques et patrouilles terrain.

Ces équipes veillent depuis la salle de crise et relaient les informations au COD pour anticiper la réaction des cours d'eau, les désordres constatés sur les digues, ou les travaux d'urgence à engager.

POURQUOI CETTE ORGANISATION ?

Le SMIAGE a des missions règlementaires atypiques pour une collectivité : surveillance des ouvrages hydrauliques, Système d'avertissement locale aux crues dit SDAL (sur la Siagne, la Brague et le Loup), et mise à disposition d'un service d'expertise et de conseils à la prévision des risques.

L'appui technique est organisé dans le but d'assurer la transmission de l'alerte des détenteurs des pouvoirs de police (maires, préfet) mais aussi des présidents d'EPCI

pour que ceux-ci engagent des actions de sauvegarde et alertent les citoyens. Les services de secours sont également informés afin de cibler les secteurs sensibles et prépositionner des moyens.

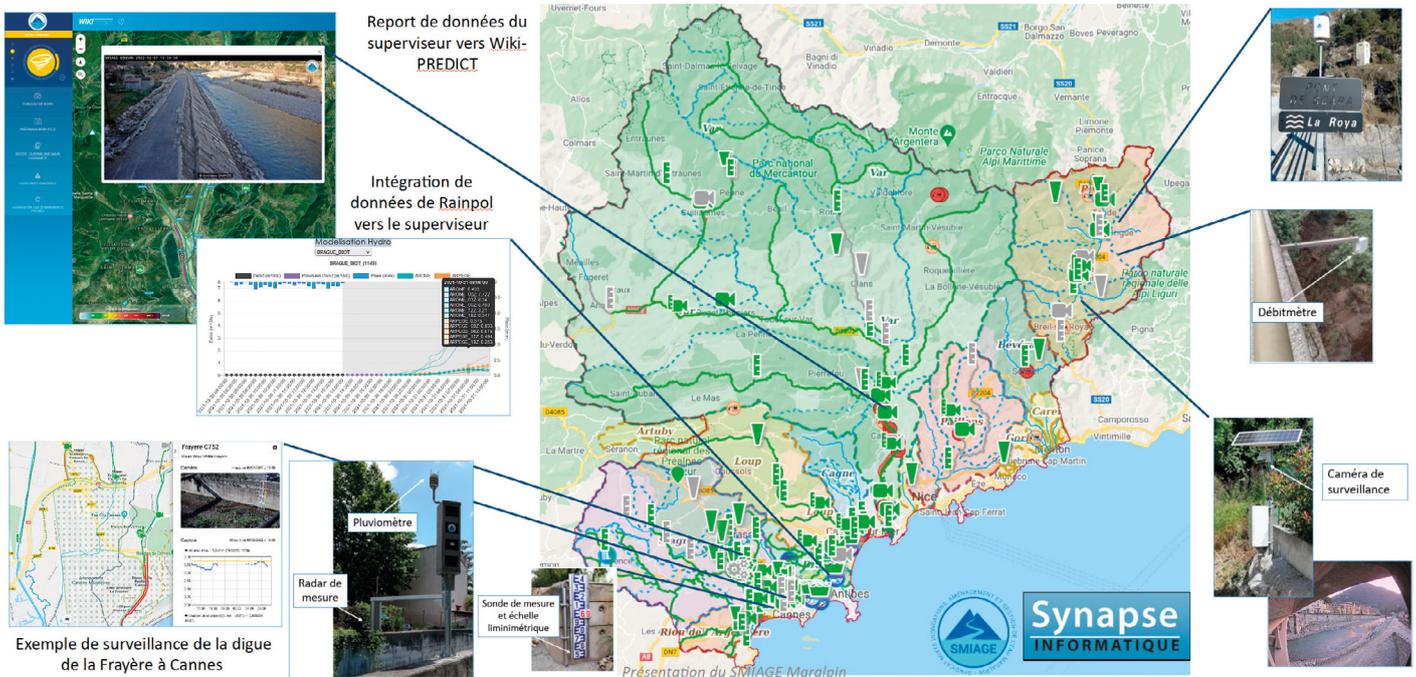
LES OUTILS DÉPLOYÉS POUR RÉPONDRE AUX RISQUES DU TERRITOIRE

Il s'agit en premier lieu de partenariats publics forts avec Météo France, le référent départemental inondations, le service de prévision des crues, l'unité hydrométrie de la DREAL, le conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Un superviseur a été développé afin d'optimiser la surveillance des crues. Élaboré avec la société Synapse Informatique, cette plateforme centralise plus de 170 capteurs



Exercice du 17 septembre à Breil-sur-Roya - © SMIAGE



Exemple de vue de la supervision du SMIAGE - © SMIAGE

et caméras mutualisés, des outils d'observation et de prévision. Elle est mise à disposition des partenaires publics gratuitement.

La plateforme Rainpol développée par Novimet est un système de surveillance hydrométéorologique opérationnel qui tire profit des dernières avancées en matière de mesure radar et de quantification des précipitations. Cet outil permet par exemple de déclencher des alarmes si l'on dépasse certains cumuls ou certaines intensités pluviométriques déterminés.

Le SMIAGE a mis à disposition et formé l'ensemble des 183 communes au service PREDICT. Cet outil permet d'intégrer les éléments de sauvegarde de la population comme les PCS (Plan communal de sauvegarde), et DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) sur une seule interface, le Wiki-Predict, mais aussi d'être appuyé de manière graduée en situation de crise. Les communes accèdent également à une interface web dynamique pour suivre les crises en temps réel. Objectif : qu'une cellule main courante puisse être activée dans chaque poste de commandement communal et faire remonter les actions de sauvegarde engagées par le maire. La main courante est interne à la commune, mais les actions cartographiques sont partagées avec les gestionnaires de crise : EPCI, SMIAGE mais aussi PREDICT pour conseiller le maire, et le préfet via le COD.

La plateforme de télé-alerte F-24 est un outil puissant qui permet à la commune d'alerter les administrés en amont et pendant

les crises climatiques, par SMS, mail ou appel vocal et d'en assurer le suivi. Soixante-dix communes disposent actuellement de l'outil. Les communes peuvent créer des listes d'appel par quartiers sensibles ou encore par catégorie de population et suivre la diffusion des messages en temps réel.

LA FORMATION DES ÉLUS : UN AXE DE TRAVAIL IMPORTANT

Toutes les six à huit semaines, le SMIAGE propose des sessions de formation et de travail aux outils en présentiel ou en visioconférence. Pour que ces outils soient appropriés, un programme d'exercices pluriannuel est déployé. Depuis 2018, quatre exercices ont été réalisés sur les bassins de la Siagne, de la Roya, du Loup et de la Brague, et ont permis de tester vingt-cinq communes et quatre EPCI en partenariat avec PREDICT.

Les retours d'expérience de ces exercices mettent en lumière des pistes d'amélioration. Avec la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins par exemple, à la suite de l'exercice de 2019, les deux vigilances rouges (23/11 et 1/12) nous ont rappelé la nécessité d'un travail continu, et le besoin de perfectionner les outils en travaillant en étroite collaboration pour mutualiser les caméras de surveillance des cours d'eau.

Sur le plan de l'alerte à la population, à la suite des différentes crises de 2015 puis 2019, la ville de Cannes s'est dotée de caméras avec hauts parleurs, alliant téléalerte, réseaux sociaux et terrain. La ville de Mandelieu-la-Napoule

dispose de l'outil GEDICOM, et a sollicité le SMIAGE pour installer 4 sirènes complémentaires sur les zones inondables par cinétique rapide. Pourquoi ces stratégies ? Car un seul outil ne répond pas à toutes les problématiques, et que la stratégie d'alerte doit être adaptée à chaque commune.

Les exercices permettent aux équipes communales de tester les outils et procédures à travers des simulations qui se veulent au plus près des crises, comme avec l'exercice réalisé quinze jours avant les intempéries de la tempête Alex avec les mairies de la vallée de la Roya et de la Bévéra.

Grâce à l'action conjointe du SMIAGE et de ses partenaires, les mairies ont pu tester la mise en œuvre de ces outils, vérifier le temps d'évacuation des quartiers, le nombre de véhicules et personnels disponibles, les points de surveillance, et les relations téléphoniques avec leurs appuis techniques. La Communauté d'Agglomération de la Riviera française, le SIDPC (Service interministériel de défense et de protection civile), EDF, le conseil départemental et le SDIS06 (Service départemental d'incendie et de secours) participaient à ces simulations grandeur nature.

La mairie de Breil-sur-Roya a pu tester l'armement de sa salle de crise, la mobilisation des forces de l'ordre pour évacuer les rues et vérifier l'opérationnalité de son plan d'action inondations.

La mairie de Tende a pu effectuer les mises à jour des listes d'appel à la population sur la plateforme de téléalerte à la suite de l'exercice. En crise, la mairie a pu imprimer



Exercice de gestion de crise - © SMIAGE



COUP D'ŒIL SUR LE TERRAIN

des zooms cartographiques du plan d'action qui localisent les enjeux situés dans une zone de menace inondations en version papier, les distribuer aux équipes terrain chargées d'effectuer le porte-à-porte afin de prévenir la population menacée. Celle-ci avait été alertée par automate d'appel plusieurs fois auparavant.

LA PAROLE À F24 :

« En 2020 lors de la tempête Alex dans la vallée de la Roya, la téléalerte de F24 a permis à de nombreuses communes du SMIAGE de diffuser extrêmement rapidement les consignes de sécurité aux administrés via leurs coordonnées mises à jour dynamiquement. Une commune de 8 000 habitants a pu contacter l'ensemble des foyers en moins de 7 minutes sur la première vague d'appels pour les informer sur la nature et l'évolution des événements et leur indiquer comment se signaler aux secours en cas de problème. L'équipe F24 joignable 24/24 a pu apporter toute assistance aux communes ayant rencontré des difficultés dans le lancement de leur alerte.

F24 France, acteur majeur dans l'intégration des systèmes PWS (public warning System) à large étendue, travaille actuellement sur l'intégration de plusieurs systèmes de diffusion de masse originaux proposant de nouveaux médias et de nouvelles fonctionnalités. »

Claire Chevalier - sales manager / responsable Développement sud chez F24

QUELS LEVIERS FINANCIERS POUR MENER UNE ACTION SI GLOBALE ?

Ces outils sont pris en charge entièrement par le SMIAGE via des financements du Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Cela représente environ 600 000 € par an pour ces trois outils et 300 000 € de temps d'accompagnement d'ingénierie publique. Depuis 2020, l'Europe soutient le SMIAGE grâce à un financement dans le cadre du projet européen FEDER-POIA pour les communes de montagne. Le Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN) permet au SMIAGE d'être actif au sein d'un réseau riche de partage de connaissance et de bonnes pratiques.

RETOUR SUR L'EFFICACITÉ DE CES OUTILS

Dans la vallée de la Roya, les outils existent, mais les zones de montagnes compliquent la gestion de crise et requièrent de l'adaptation. Les zones blanches à titre d'exemple limitent fortement l'efficacité des outils cités ci-dessus. L'adaptation est le maître mot avec la mise en place de référents quartiers et de groupements d'achats de radios et de talkies-walkies comme sur le territoire de la Communauté de communes Alpes d'Azur par exemple.

Dans le but d'anticiper la réaction de la Roya et de ses affluents, six stations hydrométriques et caméras permettent de suivre la Roya et ses affluents depuis 2021. Pour compléter le maillage actuel de Météo France et des acteurs

locaux comme les universités françaises et italiennes ou encore Nice Météo 06, vingt cinq capteurs pluviométriques seront installés et testés au printemps 2022 par la start-up HD-Rain. Ces capteurs innovants permettront de corriger la lame d'eau issue du radar du mont Vial observée sur l'interface Rainpol afin d'atténuer l'effet de masque sur les pluies intenses observé lors de la tempête Alex.

Le SMIAGE prendra les compétences de SDAL sur ce secteur dès 2022 et poursuivra le travail d'accompagnement des communes.



F24

